

pour AJ **1 2** mois

1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		ÉLEVEUR SANS SOL														
Nature de l'activité (1)		22 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux						
N° SIRET												si exercice en société (2)		AV	Nombre d'associés		AS	
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	d'après les règles « créances-dettes »				AL							
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA				AT							
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion			Nombre de salariés		AP		Salaires nets perçus		AR					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)												DA						
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	69 749	99,93 %				
	2	Débours payés pour le compte des clients (2)										AB	- 121					
	3	À déduire Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés) (3)										AC	71	0,10 %				
	4	Montant net des recettes										AD	69 799	100,00 %				
	5	Produits financiers (4)										AE	28	0,04 %				
	6	Gains divers (5)										AF	21 970	31,48 %				
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	91 797	131,52 %				
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats (6)										BA	84 588	121,19 %				
	9	Frais de personnel		Salaires nets et avantages en nature (7)								BB						
	10			Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)								BC	10	0,01 %				
	11			Taxe sur la valeur ajoutée								BD						
	12	(8)		Contribution économique territoriale								JY	42	0,06 %				
	13			Autres impôts								BS	41	0,06 %				
	14			(9) Contribution sociale généralisée déductible								BV						
	15	Loyer et charges locatives										BF	1 302	1,87 %				
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)							BW	BG	1 892	2,71 %						
	17	Entretien et réparations			398			0,57 %			Total : Travaux, Fournitures et Services Extérieurs		BH		20 096		28,79 %	
	18	Personnel intérimaire			543			0,78 %										
	19	Petit outillage (11)			1 813			2,60 %										
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité			53			0,08 %										
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)			13 153			18,84 %										
	22	Primes d'assurances			4 137			5,93 %			Total : Transport et déplacements		BJ		5 103		7,31 %	
	23	Frais de véhicules (12)			2 678			3,84 %										
	(cocher la case si évaluation forfaitaire)			...														
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)			2 425			3,47 %			BK		22		0,03 %			
	25	Charges sociales personnelles (13)		dont obligatoires				BT	22									
			dont cotisations facultatives Madelin		BZ	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				BU								
26	Frais de réception, de représentation et de congrès			742			1,06 %			Total : Frais divers de gestion		BM		5 825		8,35 %		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone			1 135			1,63 %											
28	Frais d'actes et de contentieux																	
29	Cotisations syndicales et professionnelles			BY	2 871			4,11 %										
30	Autres frais divers de gestion			1 077			1,54 %			BN		231		0,33 %				
31	Frais financiers (14)																	
32	Pertes diverses (15)									BP	41	0,06 %						
33	TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	119 195	170,77 %					


NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION **ÉLEVEUR SANS SOL**

N° SIRET

22 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)				CA	-27 398		
		35	Plus-values à court terme (16)				CB	4 133	5,92 %	
		36	Divers à réintégrer (17)				CC	3 933	5,63 %	
		37	Bénéfice Société civile de moyen (18)				CD			
		38	TOTAL (ligne 34 à 37)				CE	-19 332		
		39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)				CF			
		40	Frais d'établissement (19)				CG			
		41	Dotation aux amortissements (20)				CH	36 862	52,81 %	
			dont amortissement des éléments incorporels du fonds qui sont indissociables (art. 39, 1 – 2°, al. 3)				BE			
		42	Moins-value à court terme				CK	1 609	2,31 %	
		43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT		2 425	3,47 %
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
				dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	dont aides Fonds de solidarité Covid	CJ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)				CM				
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)				CN	40 896	58,59 %		
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)				CP	- 60 228			
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)				CR				
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX	3 813		
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY	16 516		
			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :				CZ			
6	Contribution économique territoriale (23)		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU			
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélocycle, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : thermique, à hydrogène, hybride, électrique ; (4) indiquer : diesel, super sans plomb, GPL.									
Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Motorisation (3)	Type de carburant (4)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)									
	T			X				8 637		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->										
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035									A	B

STATISTIQUES PAR TRANCHES DE RECETTES – ÉLEVEUR SANS SOL

 2021		Tranche n° 1		Tranche n° 2	
		de 0 € à 29 175 €		de 29 176 € à 356 733 €	
		13 Adhérents		10 Adhérents	
RECETTES	Recettes encaissées	14 791	100,76 %	137 137	99,82 %
	A déduire : Débours payés	144	0,98 %	- 453	
	Honoraires rétrocedés	- 33		200	0,15 %
	Montant net des Recettes	14 680	100,00 %	137 390	100,00 %
	Produits financiers	5	0,03 %	55	0,04 %
Gains divers	13 503	91,98 %	33 296	24,23 %	
TOTAL RECETTES		28 188	192,02 %	170 741	124,27 %
DÉPENSES	Achats	39 757	270,82 %	137 050	99,75 %
	Salaires nets				
	Charges sociales sur salaires	18	0,12 %		
	Taxe sur la Valeur Ajoutée				
	Contrib. Économique Territoriale	22	0,15 %	65	0,05 %
	Autres impôts	8	0,05 %	79	0,06 %
	CSG déductible				
	Loyers et charges locatives	884	6,02 %	1 716	1,25 %
	Location de matériel et mobilier	866	5,90 %	3 037	2,21 %
	- Entretien et réparations	664	4,52 %	11	0,01 %
	- Personnel intérimaire	246	1,68 %	875	0,64 %
	- Petit outillage	2 794	19,03 %	355	0,26 %
	- Chauffage, eau, gaz, électricité	90	0,61 %		
	- Honoraires non rétrocedés	5 879	40,05 %	21 994	16,01 %
	- Primes d'assurances	1 070	7,29 %	7 709	5,61 %
	TOTAL T.F.S.E.	10 744	73,19 %	30 945	22,52 %
	- Frais de véhicules	2 157	14,69 %	3 396	2,47 %
	- Autres frais de déplacements	835	5,69 %	4 261	3,10 %
	TOTAL TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	2 992	20,38 %	7 657	5,57 %
	- Charges sociales Obligatoires	38	0,26 %		
- Charges sociales Facultatives Madelin					
- Charges sociales Facultatives NPER					
CHARGES SOCIALES PERSONNELLES	38	0,26 %			
- Frais de réception, représentation, congrès	488	3,32 %	997	0,73 %	
- Fournitures de bureau, documentation, ...	589	4,01 %	1 753	1,28 %	
- Frais d'actes et contentieux					
- Cotisations syndicales et professionnelles	2 000	13,62 %	3 826	2,78 %	
- Autres frais divers de gestion	549	3,74 %	1 655	1,20 %	
TOTAL FRAIS DIVERS DE GESTION	3 627	24,71 %	8 232	5,99 %	
Frais financiers	174	1,19 %	302	0,22 %	
Pertes diverses	23	0,16 %	61	0,04 %	
TOTAL DÉPENSES	59 152	402,94 %	189 144	137,67 %	
RÉSULTAT	Excédent	- 30 964		- 18 402	
	Plus-values à court terme	291	1,98 %	8 714	6,34 %
	Divers à réintégrer	2 957	20,14 %	4 900	3,57 %
	Bénéfice SCM				
	Frais d'établissement				
	Dotations aux amortissements	12 857	87,58 %	67 755	49,32 %
	Moins-values à court terme	111	0,76 %	3 395	2,47 %
	Divers à déduire	12	0,08 %	5 320	3,87 %
	Déficit SCM				
	RÉSULTAT	- 40 697		- 81 257	
Kilométrage moyen	5 344 km		11 982 km		